

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2015 A 19H00

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni le cinq Juin deux mille quinze à dix neuf heures sous la présidence de monsieur le Maire.

Étaient présents : MM. CANDELA, CHAMPION, PETIT-GAS, BRUXELLE, VASSEUR, BERTRAND Jean, LANGLACE, BERTRAND Rudy, DEREGNAUCOURT, HENNEBERT, JAN, MAREL, NIQUET, PEDOT.

Était absente : Mme LHERITIER

Monsieur GONTIER donne pouvoir à monsieur CHAMPION.

Monsieur VIGNE donne pouvoir à monsieur MAREL.

Madame DIEU donne pouvoir à Monsieur BERTRAND.

Madame CAILLIET donne pouvoir à Monsieur CANDELA.

Monsieur CHAMPION est nommé secrétaire de séance.

Point 1) – Désignation du Secrétaire de séance.

Monsieur CHAMPION Jean-Paul est désigné secrétaire de séance.

Point 2) – Décision modificative n°1 – amortissement fonds de concours :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commune de Saleux a versé en 2013 un fonds de concours de 56933 € à Amiens Métropole pour les travaux réalisés pour son compte et bien que les fonds de concours fassent l'objet d'un amortissement obligatoire, il n'a pas été prévu au budget 2014.

Afin de régulariser cette anomalie, Monsieur le Maire propose d'inscrire sur l'exercice 2015 :

Recettes d'Investissement compte 28041511 : 56 933 €

Dépenses de fonctionnement compte 68111 : 56 933 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette décision modificative.

La séance est levée à 19h10.